

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UN SECOND PROJET COMPLÉTÉ POUR LE FONDS D'EMBELLISSEMENT DE LA ROUTE 138

Beaupré, le 8 décembre 2014 - Dans le cadre du Fonds régional d'embellissement de la route 138, la MRC et le CLD de la Côte-de-Beaupré annoncent la réalisation d'un second projet, l'installation d'une enseigne à la Boucherie de la Côte, relocalisée à Sainte-Anne-de-Beaupré.

L'inauguration de cette nouvelle enseigne a été dévoilée en présence de M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de Sainte-Anne-de-Beaupré, M. Daniel Robitaille, président du CLD de la Côte-de-Beaupré et M. Michel Bilodeau, propriétaire de la Boucherie de la Côte.

«La relocalisation de la Boucherie de la Côte à Sainte-Anne-de-Beaupré et l'installation d'une nouvelle enseigne bien intégrée incite davantage les clients à venir nous visiter. D'ailleurs, nous avons noté une hausse du chiffre d'affaires de 10 % depuis notre relocalisation», précise M. Michel Bilodeau, propriétaire de la Boucherie de la Côte.



Cette enseigne, conçue par un entrepreneur de la région, répond aux critères du Fonds régional d'embellissement de la route 138 notamment par ses dimensions, son éclairage discret et le choix des matériaux.

Rappelons que les entreprises localisées sur la route 138 sont éligibles à ce fonds et peuvent obtenir une subvention représentant 30 % du coût des travaux jusqu'à un maximum de 2 000 \$ pour des projets d'enseignes ou d'aménagements paysagers.

Ce fonds est une initiative de la MRC et du CLD de la Côte-de-Beaupré. Le fonds totalise 60 000 \$ pour les trois prochaines années, un levier qui permettra des investissements de 180 000 \$ et plus pour embellir les abords de la route 138.

-30 -

Source et information : Françoise Roy, chargée de projet
418 827-5256 poste 208
paysages@cldcdb.net